

recrutant, Orpea s'offre plus jolis carnets de la capitale. En effet, tel fut, de 2017 à 2020, le parlementaire aux fins sein du groupe La Réunion marche !, puis elle cabinet de Jean Castex on jusqu'en 2022. temps de rentabiliser compétences.

si longue attente

15 HEURES. C'est temps pendant lequel employés d'Enedis ont sauter avant de pousser la main d'Emmanuel Macron, venu, le nombre, constater les le la tempête Ciaran agne.

Lougastel-Daoulas, une finistérienne lièrement touchée pannes de courant, a été demandé à cinq de l'entreprise d'attribuer le préde la République, et le raconte « Ouest » (4/11). Comme avaient que ça à

is que les habitants nient qu'on leur re-électricité, les em-ont poireauté au pied poteau électrique engagé qu'ils auraient pu r en dix minutes. ensemble faisait bien s caméras.

ut espérer qu'au le courant est passé Macron et les salariés lis.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE AU TRIBUNAL



Les brillants résultats de l'Etat actionnaire

LE CHIFFRE est passé quasiment inaperçu, il est pourtant révélateur. En 2022, la perte des 56 sociétés dans lesquelles l'Etat détient une part essentielle du capital a atteint 12,5 milliards d'euros. Le plus mauvais résultat depuis 2007.

EDF a battu tous les records, en affichant un résultat net négatif de 17,9 milliards. Les bénéfices réalisés par Airbus (4,2 milliards) ou par la SNCF (2,4 milliards) n'ont pas suffi pour améliorer significativement le bilan. Lequel est aussi plombé par les résultats de firmes comme Safran, qui a affiché, l'an dernier, une perte de 2,5 milliards d'euros.

En 2021, comme le souligne cruellement « Le Nouvel Economiste » (3/11), les comptes

consolidés des dites sociétés avaient fait apparaître un bénéfice total de 9,3 milliards et avaient permis au Trésor public d'encaisser 2,3 milliards de dividendes. C'était autant de déficit budgétaire en moins, et ce malgré le ralentissement économique dû au Covid.

Après avoir calculé le montant global des pertes affichées par ces 56 entreprises, « Le Nouvel Economiste » s'est intéressé à leur endettement. Il atteint 165 milliards d'euros pour 145 milliards de fonds propres. Soit un ratio « dettes sur fonds propres » de 114 %. Un pourcentage à comparer avec celui des sociétés du CAC 40 : 40 % en moyenne au cours des quinze dernières années.

Et encore bravo à l'Etat actionnaire !